



LOI DU JEU FOOT A 8 (U13)

Loi I - Terrain de jeu

Le terrain doit avoir les dimensions suivantes : Longueur = 60 à 70m et largeur = 45 à 55m. Ces dimensions correspondent à un $\frac{1}{2}$ terrain de jeu à 11.

Les dimensions des buts sont de 6x2m. Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à 11 de préférence.

Le cercle central à 6 m de rayon et le point de réparation (penalty) est placé à 9 m du but.

Les remises en jeu (du pied) s'effectuent à 9m de la ligne de but à droite ou à gauche du point de réparation.

Une surface de réparation de 26m sur 13m ainsi qu'une surface technique pour les éducateurs et remplaçants doivent être tracées.

Une surface technique pour les Entraîneurs + remplaçants des 2 équipes devra être tracée en bord de terrain (coupelles autorisées).

Loi II - Ballon

Taille 4 (63 à 66 cm de circonférence) convenablement gonflé.

Loi III - Nombre de joueurs

Une équipe se compose de 8 joueurs dont 1 gardien de but et de 4 remplaçants maximum.

Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre. Les joueurs remplacés deviennent remplaçants.

Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait.

Surclassement:

Une équipe U12-U13 ne peut comporter **plus de 3 joueurs ou joueuses U11 2^{ème} année** surclassés.

Loi IV - Equipement des joueurs

Identique à celui du jeu à 11. Le port de protège-tibia est obligatoire.

Loi V - Arbitre

L'arbitrage sera assuré par un arbitre officiel désigné par le District.

En cas d'absence de l'arbitre central officiel, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer lequel des 2 clubs arbitrera la rencontre par un dirigeant licencié.

Loi VI - Arbitres assistants

Identique à celle du jeu à 11.

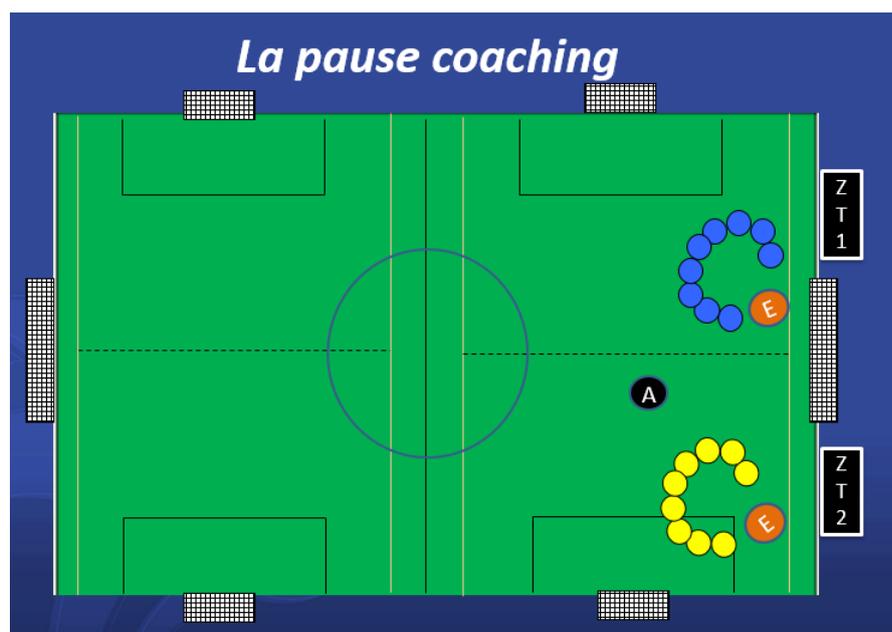
Le rôle d'arbitre assistant sera obligatoirement réalisé par un dirigeant licencié de chacun des 2 clubs. Chaque arbitre de touche sera muni d'un drapeau de touche.

Loi VII - Durée du match

La durée de la rencontre sera de 2x30' (avec 2' de pause coaching au milieu des 30' de chaque mi-temps) soit 60' de temps de jeu au total. Il n'y a pas de prolongation.

Pause coaching : Une pause coaching de 2' sera réalisée sur le terrain à la moitié de chaque période de 30' sans changer de terrain. La reprise du jeu se fera par un coup d'envoi au centre du terrain en faveur de l'équipe n'ayant pas eu le coup d'envoi au début de la rencontre.

La pause coaching est à réaliser sur le terrain, dans son camp.



Temps de jeu : Participation minimale des joueurs à 50% du temps de pratique proposé donc à 30 minutes minimum avec une volonté de tendre vers un temps de jeu égal pour tous.

Loi VIII - Coup d'envoi et reprise du jeu

Identique à celle du jeu à 11, mais les adversaires doivent se trouver à 6 m du ballon.

Loi IX - Ballon en jeu et hors du jeu

Identique à celle du jeu à 11.

Loi X - But marqué

Identique à celle du jeu à 11.

Loi XI - Hors-jeu

Identique à celle du jeu à 11 donc hors jeu à partir de la ligne médiane.

Loi XIII - Coups francs

Identique à celle du football à 11.

Si le gardien de but se saisit du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire, la sanction est un coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m.

Loi XIV - Coup de pied de réparation (penalty)

Identique à celle du football à 11, sous réserve de la modification de la distance du point de réparation : 9 m au lieu de 11 m.

Loi XV - Rentrée de touche

Identique à celle du football à 11.

Loi XVI - Coup de pied de but

Identique à celle du football à 11. Le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 m de la ligne de but, à droite ou à gauche du point de réparation.

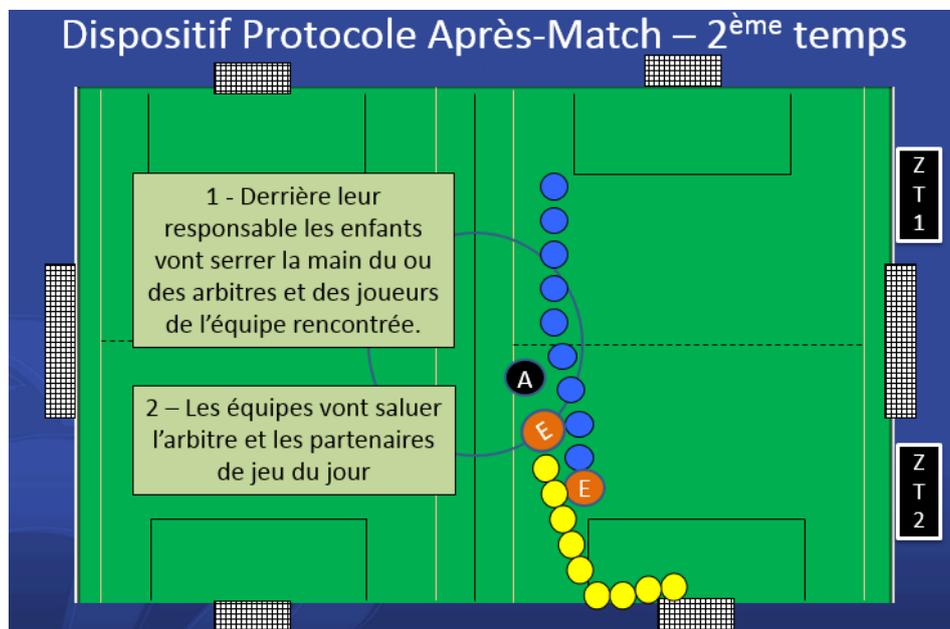
Loi XVII - Coup de pied de coin (corner)

Identique à celle du football à 11. La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6m.

Dégagement du gardien : Relance du gardien obligatoirement à la main de sa surface des 13 mètres, ou au pied (ballon doit être au sol, pas de volée ou demi-volée). En cas de dégagement de volée ou de demi-volée, **l'équipe est sanctionnée d'un coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m.**

Attention : Après avoir maîtrisé le ballon avec les mains et l'avoir posé au sol, le gardien ne peut pas s'en ressaisir avec les mains. S'il le reprend avec les mains, la sanction est un coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m.

Protocole du Fair-Play : Nous vous rappelons que devra être réalisé en début et fin de rencontre le protocole de Fair-Play.



Cédric Voutier - CTD DAP